

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-
CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SEANCE DU 11 AVRIL 2023

Nombre de membres

en exercice	38
présents	23
absents ayant donné pouvoir ou procuration	5
Absents	10
Votants	28
Pour	28
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation

4 Avril 2023

Date d'affichage

14 Avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à dix-sept heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis GIUDICI.

Présents : Michel GALINIER, Francis GIUDICI, Antoine OTTAVI, Angèle MANFREDI, Marie Toussainte SISTI, Dominique FRATICELLI, Marion PAOLINI, Ghjuvan Santu LE MAO, Don Marc ALBERTINI, François MARTINETTI, Christian PAOLI, Agnulina ANDREANI, Esteban SALDANA, Dominique VILLARD ANGELI, Jean Noël PROFIZI, Philippe VITTORI, François TIBERI, Jean Marc PINELLI, Georges MORACCHINI, Marlène GIUDICELLI, Stella MORACCHINI.

Suppléés : François BENEDETTI par Louis VINCENTI, Jean Noel GUIDICI par Guillaume SANTONI.

Absents ayants donné pouvoir : Marie MONTI FOUILLERON à Marie-Toussainte SISTI, Guy MOULIN PAOLI à François TIBERI, Sébastien GUIDICELLI à Christian PAOLI, Jean Jacques FRATICELLI à Agnulina ANDREANI, Philippe SUSINI à Angèle MANFREDI.

Absents : Ange PIERI, Marie Félicia CRISTOFARI, Xavier LUCIANI, André ROCCHI, Muriele ELEGANTINI, Anne Marie CHIODI, Lisa FRANCISCI, Jacques BARTOLI, Josette FERRARRI, Philippe GIOVANNI.

Secrétaire de séance : Don Marc ALBERTINI

Délibération n°3223 Objet : Demande de financement pour l'installation et pose de panneaux d'information sur les points de collecte des déchets

Le Président expose au Conseil Communautaire qu'il conviendrait de présenter une demande de financement concernant l'installation de panneaux signalétique sur les espaces de tri dans le but d'informer les usagers sur les consignes de tri.

En effet, sacs noirs et indésirables sont régulièrement déposés dans les poubelles dédiées au tri. Par conséquent les collectes sélectives sont régulièrement déclassées par le prestataire de traitement. Cela implique des conséquences techniques et financières non négligeables pour la collectivité. Pour mémoire, en 2021 la CCFC estime à 44 K€ la perte de recettes due aux refus de tri.

L'installation de panneaux en complément des nouveaux stickers sur les conteneurs permettra aux usagers de disposer d'un niveau d'information complet. Ces panneaux qui seront inspirés des

techniques de communication nudge, permettront d'influencer et d'informer positivement les usagers afin qu'ils adoptent les bons gestes de tri.

L'estimation de cette opération s'élève à 152 000 €HT.

Impression et achat de matériel pour la pose des panneaux : 124 000 € HT

Coût pose panneaux en régie au taux horaire personnel voté par la collectivité : 524 h de travail X 3 agents soit 28 000 €.

Le plan de financement est le suivant :

- 70% Collectivité de Corse (DQ) soit 106 400 €
- 30% Communauté de Communes soit 45 600 €

Le Conseil Communautaire,

A l'unanimité des membres présents,

-Approuve l'installation de panneaux d'information sur les points de collecte des déchets sur le territoire communautaire

-Adopte le plan de financement précité ;

-Autorise le président à signer tout document relatif à cette affaire ;

-Autorise le Président à assurer le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

**Extrait conforme au registre des délibérations
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu
Le Président, Francis GIUDICI**

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous
Préfecture le

Le Président Francis GIUDICI